

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

—

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

—

Ouverture d'une enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique relative au projet d'aménagement de l'itinéraire « Seine à vélo - secteur amont » sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

—

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

—

Il est procédé du vendredi 14 juin 2024 à 14h30 au mardi 16 juillet 2024 à 12h, soit pour une durée de trente-trois jours consécutifs, à une enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique relative au projet d'aménagement de l'itinéraire « Seine à vélo - secteur amont » sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

Le projet consiste à relier les aménagements cyclables existants afin d'assurer une continuité entre le sud de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le nord-ouest du Trait.

Cette enquête se déroule sur le territoire des communes de Tourville-la-Rivière (siège de l'enquête), Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Elbeuf, Orival, Oissel, Cléon, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Gouy et Belbeuf.

L'autorité compétente pour prendre la décision à l'issue de l'enquête est le préfet de la Seine-Maritime.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre sont déposés aux mairies de Tourville-la-Rivière, Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Oissel pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels de leur ouverture au public.

Le dossier est également consultable :

- en version papier ou numérique dans les mairies de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Belbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Orival, Cléon, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen et Gouy.

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime :

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Enquetes-publiques-et-Consultations-du-public/Enquetes-publiques/DECLARATION-D-UTILITE-PUBLIQUE/Projet-d-amenagement-de-l-itineraire-Seine-a-velo-secteur-amont>

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'utilité publique et de l'environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse mail suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "demande de rendez-vous pour le projet d'aménagement de l'itinéraire Seine à vélo - secteur amont » ou en téléphonant au 02 32 76 51 74.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête.

Les contributions peuvent par ailleurs être adressées à l'attention du commissaire enquêteur :

– par voie postale à l'adresse de la mairie de Tourville-la-Rivière - Place de la Commune de Paris, 76410 Tourville-la-Rivière

– ou par voie électronique, à l'adresse : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr

Ces observations et propositions sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie de Tourville-la-Rivière et sont annexées au registre d'enquête.

Les dépositions peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête.

Le commissaire enquêteur assure cinq permanences afin de recevoir les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

vendredi 14 juin 2024 de 14h30 à 17h30 à Tourville-la-Rivière,

lundi 24 juin 2024 de 14h à 17h à Caudebec-lès-Elbeuf

samedi 6 juillet 2024 de 9h à 12h à Oissel,

jeudi 11 juillet 2024 de 14h30 à 17h30 à Elbeuf,

mardi 16 juillet 2024 de 9h à 12h à Tourville-la-Rivière

Monsieur Bernard POQUET, retraité du Ministère de la Défense, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Madame Natacha LECOQC, attachée territoriale en activité, est désignée en qualité de suppléante au commissaire enquêteur.

L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est la Métropole Rouen Normandie à l'adresse mail suivante : Simon.PARMENTIER@metropole-rouen-normandie.fr

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur aux mairies des communes concernées par le projet, à la préfecture de la Seine-Maritime (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement) et sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr).

Le présent avis sera affiché dans les mairies concernées par le projet ainsi que sur le site concerné par le projet.